

SPAF

SYNDICAT DES PERSONNES ACTIVES AU FOYER

à temps complet ou partiel

Nouvelles du SPAF



Cérémonie des CFC à Palexpo



Félicitations aux diplômées GEI

Antonijevic Gordona
Ballis Isabelle
Conus Françoise
De Filippo Amela
Neuenschwander Sandrine
Ongono Faivre Crescencia
Thorimbert Karoline

Rodriguez Valdez Rosanna
Alves Avelas Francelina
Lopes Barata Cécilia
Maret Claudine
Moreano Palena Nadia
Zakaria Lako Lado Bidour
Pot Rolande

Studer Priska
Tran-N'Guyen Thi Mai Trâm
Huamani Pacheco Oga Soledad
Wild-Martin Corinne
Bouchard Delphine
Kunzi Eléonore ■



S O M M A I R E

Editorial

- Mot de la Présidente p 2

Débouchés GEF

- Projet AAD, témoignages p 3

Formation

- Cours interentreprises p 4
- Commission professionnelle Santé-Social p 4
- Quelle formation pour les personnes actives au foyer p 5

Europe

- AG FEFAF à Bruxelles p 6-7
- Le Spaf au Parlement Européen p 8

Suisse

- Rencontres nationales p 9
- AG de l'Ortra nationale p 9

Conférence

- 23^{ème} forum Vision 3 p 10
- Ortra santé-social Genève p 10

Manifestations

- Les 20 ans du FFPP p 11
- Cérémonie à l'UOG p 11

Formation

- Commission professionnelle p 12
- Groupe Romand p 12

Heures de bureau :

le jeudi de 8h00 à 12h00

Cotisation minimum : CHF 30.-

CCP : 12-17538-4

SPAF
Syndicat des Personnes
Actives au Foyer

11, rue des Maraîchers
 1205 Genève

Tél : 022 329 03 36

Fax : 022 328 63 06

E-mail : info@spaf.ch

Internet : www.spaf.ch

Mot de la Présidente



Cher-es Membres et Cher-es Ami-es,

Nous voilà arrivés au terme de l'année 2008. Déjà me direz-vous !

Une année chargée, où le SPAF continue sa mission, celle de faire reconnaître les compétences et le savoir-faire des personnes actives au foyer.

Je tiens ici, à saisir l'occasion de féliciter chaleureusement les nouvelles diplômées de l'école GEF. A toutes, je leur souhaite mes vœux les plus sincères pour une nouvelle carrière professionnelle, qui leur apportera joie et satisfaction.

Je tiens encore à remercier tout mon fidèle comité, qui sans lui, ne me permettrait pas de mener ma fonction de présidente à satisfaction au sein du SPAF.

Depuis un an et demi, maintenant, je suis toujours émerveillée de voir la combativité et l'espoir de mener à bien une cause. Notamment le projet AAD qui a vu le jour et porte ses fruits en collaboration avec Pro Senectute et le CIR, que je remercie sincèrement de la confiance qu'ils nous témoignent.

J'ai eu l'honneur de participer à l'Assemblée Générale de la FEFAF pour la 2^{ème} année consécutive, qui a été un vrai bonheur, d'enrichissement et de connaissances supplémentaires et un réel plaisir de revoir les membres européennes.

Cela m'a donné encore une nouvelle impulsion, pour défendre notre cause à Genève. J'ai accepté le mandat, avec deux autres membres du Spaf, de défendre les lignes directrices de la FEFAF à l'ONU auprès de la Commission des droits de l'homme et au BIT, pour la valorisation du travail familial et sa comptabilisation dans les statistiques.

Nous continuons avec énergie notre travail, dans la bonne humeur et la sérénité qui sont les nôtres. Le plus important, c'est une bonne ambiance et une bonne collégialité, ce que nous avons et gardons précieusement dans notre écrin.

Je tiens à vous souhaiter à tous et à toutes ainsi qu'à vos familles, mes vœux les plus sincères pour une Nouvelle Année 2009, pleine de richesse, de bonheur et surtout de santé. ■

Sandra Borgeaud

Assistance administrative à domicile

La gestion des papiers, effectuée par des GEF, auprès de personnes âgées, aveugles ou malvoyantes est un succès.

Deux évaluations, au CIR et chez Pro Senectute, ont permis un retour sur les différents aspects de cette aide administrative à domicile, ainsi que sur la collaboration entre les différents partenaires.

Les Assistantes administratives (AAD) mentionnent qu'elles sont attendues et très bien accueillies par les clients, soulagés et reconnaissants de leur travail. L'activité implique une attention et une vigilance importantes. Les AAD ont témoigné d'une facilité d'adaptation dans leurs

démarches auprès des clients, de la qualité des échanges, elles ont été touchées de la confiance des clients à leur égard.

Du point de vue du Spaf, employeur, les AAD ont du plaisir à effectuer ces mandats, qui sont enrichissants de par le contact direct avec les bénéficiaires. Il y a une bonne compréhension du cahier des charges. La transmission des situations est bien préparée, le premier rendez-vous chez le client avec l'assistant social est positif et indispensable.

Chez nos partenaires, les collègues sont contents et se sentent déchargés, il y a de très bonnes collabora-

tions, si le client a un souci particulier, l'aide le communique à l'assistant social. Le respect de l'autonomie des personnes a été relevé. Les collaborateurs de ces deux institutions sont «touchés» de la richesse de l'expérience de vie et de la maturité des AAD.

En janvier, une rencontre aura lieu entre les deux directions et le Spaf, pour discuter des perspectives 2009, dont le développement de l'activité auprès d'autres instances, ainsi que la formation continue et l'accompagnement des AAD. ■

Martine Ouaknine

Témoignages ...

La préparation des paiements semble une tâche banale pour nous, mais en vieillissant cela peut se complexifier.

Pour certaines personnes âgées, une aide pour cette activité administrative est nécessaire. Laisser ses paiements à un autre réclame soit un détachement des choses citoyennes, soit une acceptation de sa fragilité, soit une incapacité physique à pouvoir le faire. Dans tous les cas, il s'agit de vulnérabilité. Lorsque la porte de l'un de mes clients s'ouvre, je découvre cette vulnérabilité dissimulée dans un sourire, un geste, une tasse de café. Je perçois cet abandon. Derrière les paiements, il y a une histoire de vie qui se laisse entrevoir. Faire les paiements pour quelqu'un demande une attention professionnelle pour que le quotidien administratif soit assuré, cela implique aussi une intention personnelle pour permettre à la confiance de s'installer entre le client et moi : son assistante administrative à domicile.

Anne-Marie



Connaissant déjà la problématique des personnes âgées à domicile, vis-à-vis des tâches administratives, au travers d'un lien parental, ce projet m'a permis de passer d'une gestion familiale à une gestion professionnelle. Les connaissances acquises et les rencontres personnelles m'ont vraiment enrichie.

D'une situation unique, par ce projet, la réalité m'a montré la nécessité de ce travail et les besoins de nombreuses personnes fragilisées.

C'est le tabouret à trois pieds, qui est le plus stable. Par analogie, il permet à la personne âgée de s'asseoir en toute confiance, en se reposant sur les trois appuis que sont l'assistante sociale, l'AAD et l'institution. Je remercie toutes les personnes engagées à la réussite de ce projet, et de leur soutien à mon égard.

Christine



L'assistance administrative peut paraître une tâche un peu rébarbative, mais lorsque l'on est chez la personne qui en bénéficie, on se rend bien compte à quel point cela est important pour elle, et le soulagement qu'elle ressent de savoir que «ses affaires sont en ordre». C'est aussi un moment de partage et d'échange avec des personnes souvent charmantes.

Je félicite les assistants sociaux, qui ont fait preuve d'ouverture d'esprit pour tenter cette expérience et dont la collaboration est précieuse pour toutes les parties prenantes. Et encore... mille bravos et merci aux personnes qui se sont battues pour concrétiser ce projet. ■

Anne



Cours interentreprises

Les premiers cours interentreprises pour les «Employés en Intendance» ont eu lieu du 10 au 13 novembre 2008.

Tout d'abord, nous devons remercier le centre de formation professionnel ORIPH à Vernier, qui nous a mis à disposition ses infrastructures et ses formatrices nous ont apporté leur aimable et très appréciée participation.

Sept apprenti(e)s provenant d'EMS, de crèches, de Clair Bois et d'un hôtel ont participé à ces cours. Au début, ils étaient un peu intimidés par la grandeur des bâtiments, toutefois, ils se sont très vite adaptés. Dès le deuxième jour, ils se mêlaient aux apprentis de l'ORIPH pendant les repas.

Pendant ces quatre jours, à raison de 8 heures par jour, ils ont eu des cours pratiques et théoriques sur

le service à table, le nettoyage, le traitement du linge, l'alimentation, l'accueil et le social-santé.

Ces cours interentreprises représentaient un grand challenge pour les apprenti(e)s ainsi que pour les intervenants, puisqu'ils étaient donnés pour la première fois à Genève.

De plus, nous avons dû faire face à une difficulté supplémentaire puisque l'une des apprenties est malentendante. Nous avons travaillé en collaboration avec des interprètes, ce qui nous a obligé à adapter notre rythme de parole et de travail mais cela a été un plaisir de participer à ce mode d'enseignement.

Nous avons travaillé avec un groupe très attentif, très motivé et qui s'est rapidement adapté au lieu et aux matériels présents dans les différents ateliers.



Nous préparons d'ores et déjà la prochaine série de cours Interentreprises qui aura lieu au mois de janvier 2009, où nous recevrons les mêmes élèves de cette première volée «d'Employés en Intendance», que nous retrouverons avec plaisir. ■

Sandra Rigotti

Commission professionnelle Santé/Social

La nouvelle loi cantonale sur la formation professionnelle prévoit la mise en place de commissions professionnelles par pôle de formation.

Début octobre, a eu lieu la première séance de la commission professionnelle du pôle Santé-Social à l'OFPC (Office de la formation professionnelle et continue).

Cette commission de formation professionnelle a pour mission de veiller au bon fonctionnement et déroulement de la formation professionnelle aux niveaux secondaire et tertiaire, non universitaire, ainsi que de renforcer le tripartisme entre le patronat, les syndicats et l'Etat.

Cette commission est chargée, entre autre, de s'assurer que les prestataires de la formation ensei-

gnent ou font enseigner la profession conformément aux ordonnances ou encore de proposer à l'office les experts et expertes aux examens.

Début novembre, la commission a désigné leur présidente et vice-présidente afin de constituer le bureau de la commission.

La commission a constitué des commissions spécifiques pour des groupes de professions, au vu de la diversité des métiers dans le pôle Santé Social, afin de mieux cibler les besoins de chaque domaine.

De plus, ces commissions spécifiques peuvent constituer des groupes de travail pour, par exemple, aborder des problématiques liées aux professions du pôle, telle que **la validation des acquis.**

Une des attributions des commissions spécifiques est la surveillance de l'apprentissage en entreprise, ce qui permet de vérifier le respect des lois cantonales et fédérales en matière de formation professionnelle. Cette surveillance est réalisée par les représentants des commissions de formation professionnelles s'exerçant, par exemple, sur les visites d'autorisations de former ou aux visites standards obligatoire par les commissaires visiteur-euse-s. Les associations professionnelles sont investies de nouvelles responsabilités, en particulier en matière de cours interentreprises et de surveillance de la formation et elles devront désigner les commissaires visiteur-euse-s. ■

Véronique Liengme

Quelle formation pour les personnes actives au foyer ?

Nous constatons que les acteurs de la formation à l'heure actuelle, n'ont plus à l'esprit le but de la mise sur pied de la formation de Gestionnaire en économie familiale et le public cible qu'il représente; ils nous situent dans l'intendance en se basant sur la nouvelle ordonnance de formation, qui s'éloigne de la formation initiale.

Petit historique :

Suite au résultat d'une évaluation analytique du travail familial, réalisée par le Centre de formation Worb à Berne en 1996, il en est ressorti que le travail domestique est aussi exigeant que le travail professionnel et que la personne qui s'occupe d'un foyer avec des enfants acquiert les compétences-clés, qui sont demandées dans le monde professionnel, notamment des compétences liées à la gestion et tout un éventail de compétences sociales et éducatives.

Le SPAF, à travers la publication de diverses études et statistiques, a également pu faire reconnaître le domaine d'activité de la gestionnaire de famille en reconnaissant le foyer comme un lieu qualifiant, donc un «lieu d'apprentissage».

Pour répondre à une forte demande, l'OFPC est mandaté par le DIP en février 1999 pour mettre sur pied la formation de Gestionnaire en économie familiale à Genève, formation modulaire pour adultes, principalement destinée à des personnes actives au foyer, hommes ou femmes, qui n'ont jamais travaillé en dehors du foyer ou qui ont cessé d'exercer une activité professionnelle rémunérée pour éduquer leurs enfants et qui souhaitent intégrer ou retourner sur le marché du travail et/ou se réorienter professionnellement.

Les gestionnaires de famille qui suivent cette formation ont développé des compétences larges dans des domaines variés et souhaitent travailler dans le domaine social, en particulier dans le milieu éducatif et de la petite enfance ou l'administration sociale, car ce sont précisément ces domaines qui reflètent le mieux leur expérience de vie et leurs qualifications.

L'entreprise familiale avec enfants s'apparente-t-elle à une entreprise sociale ou à une entreprise d'intendance ? Un parent actif au foyer consacre la majeure partie de son temps à l'éducation des enfants, au réseau social, à la gestion des tâches et des papiers, à l'organisation de la vie familiale et des loisirs en fonction du planning et des horaires de chacun... Ce sont principalement ces compétences et cette expérience, qu'il souhaite professionnaliser, à travers une formation, et les faire valoir sur le marché du travail.

La Spaf étudie les possibilités de proposer d'autres formations modulaires pour adultes aux gestionnaires de famille, qui répondent à leur expérience de vie et à leur souhait professionnel.

La nouvelle ordonnance de formation de Gestionnaire en intendance de 2005 ne comporte plus les domaines d'approfondissement : santé-social connaissance et prise en soin de la personne âgée, connaissance et prise en soin de la famille et de l'enfant, politique sociale, connaissance de l'entreprise; et ce sont justement ces modules, qui correspondent le mieux à l'identité du public cible.

La nouvelle formation de Gestionnaire en intendance ne reflète plus la diver-



sité des compétences acquises en gérant son foyer, en particulier les compétences sociales et éducatives.

Le Spaf préconise une validation d'acquis pour les Gestionnaires en économie familiale diplômées, pour effectuer des compléments de formation, afin d'obtenir d'autres certifications, pour qu'elles puissent mieux se positionner sur le marché de l'emploi, en faisant valoir leur profil et leur expérience.

Dans le contexte actuel, manque de lieux d'accueil pour les jeunes enfants, ainsi que le vieillissement de la population et de plus en plus de personnes dépendantes, il serait opportun d'utiliser les compétences des parents, expérimentés dans la gestion familiale et dans l'éducation à la citoyenneté, en leur offrant une formation qui prenne en compte les acquis de l'expérience et qui réponde, par la même occasion, à un problème de société. ■



AG FEFAF à Bruxelles (17 et 18 octobre 2008)

La Fédération européenne des femmes actives au foyer, qui a pour but la reconnaissance de la valeur du travail familial d'attention, d'éducation et de soins, célèbre cette année ses **25 ans d'existence**.

La FEFAF représente les femmes et les hommes actifs au foyer d'Europe auprès des Instances de l'Union Européenne et Mondiales.

- Les informe de leurs droits économiques, sociaux, juridiques et politiques.
- Contribue à la connaissance des actions de leurs associations dans les différents pays d'Europe
- Agit auprès des instances de l'UE, du Conseil de l'Europe et au sein de l'ONU.

Lignes directrices

La FEFAF demande pour les femmes et hommes au foyer qui exercent, ont exercé ou désirent exercer leur activité principale auprès de leurs enfants, parents âgés et handicapés :

- La reconnaissance de la valeur humaine, sociale, culturelle et économique du travail familial non-rémunéré d'attention, d'éducation et de soins effectué au foyer pour un membre dépendant de la famille - «Care» - et la collecte, par des statistiques, de données sur ce travail familial non-rémunéré
- La valorisation de celles et ceux qui accomplissent ce travail familial non rémunéré à temps plein ou partiel, d'une part pour leur reconnaître une dignité et une citoyenneté basée sur des valeurs humaines et pas uniquement économiques, d'autre part pour diminuer le risque de paupérisation et de précarité auxquels elles et ils sont exposé(e)s.
- Un réel dialogue civil donnant aux ONGs européennes des moyens juridiques et financiers leur permettant d'être porte-parole des femmes et hommes au foyer, citoyens européens.
- Une Politique des Familles garan-



Les présidentes de la FEFAF, autour de Marielle, secrétaire générale

tissant le droit des familles et des enfants tenant compte des besoins et des cycles de vie des parents et des enfants.

- Un Statut et des Droits sociaux propres et adaptés, non liés à un statut d'emploi rémunéré, le maintien des droits acquis et prenant en compte le temps de travail familial.

Rapport d'activité

- ONU : Commission de la femme La FEFAF demande à la Commission de la femme à l'ONU, de s'adresser à Ecosoc pour faire apparaître le travail non rémunéré (ou invisible) dans les statistiques.

● Union Européenne

La FEFAF nous fait part d'une décision de la cours de justice contre un employeur qui a licencié une maman, qui demandait de travailler à temps partiel pour s'occuper de son enfant handicapé, cela va faire jurisprudence en Europe pour la suite car on veut favoriser les horaires flexibles.

- La FEFAF est en contact avec le fonctionnaire de l'UE, responsable

de l'activation de l'Alliance pour les familles, créée par la présidence allemande en 2006, pour une meilleure conciliation vie familiale et vie professionnelle, et pour la récolte de bonnes pratiques.

La Commission européenne : «Emploi et affaires sociales» s'occupe de cette commission et la FEFAF a une entrée au sein de celle-ci. Les nouveaux pays membres ne partagent pas la vision de l'UE, que toutes les femmes travaillent et les enfants aillent à la crèche.

On constate une grande ouverture de la part de la commission et des parlementaires et il y a regroupement de toutes les associations qui tournent autour du même thème, important car: la **politique familiale** devient un problème européen à cause du vieillissement, le **travail de la femme** est considéré car il a un **impact économique** dans la société. L'Europe commence à réfléchir avec une vision à long terme pour combler le manque d'enfants. L'influence que la FEFAF a en Europe aura plus d'impact sur les Etats.



Il y a le désir de rendre plus visible le travail familial et de le considérer dans le PIB.

La FEFAF demande une formation et des droits sociaux pour le parent actif au foyer, au même titre que les autres travailleurs

Le «Lobby européen des femmes» a fait campagne sur le thème «Who cares» et mandate la FEFAF pour discuter avec eux d'une nouvelle campagne et du contenu à y apporter.

Campagnes

Afin de pouvoir demander des mesures en matière de politique familiale, il faut récolter des données à partir du vécu des personnes. Puis présenter des suggestions viables au niveau régional, national et européen, des propositions de bonnes pratiques. Du point de vue du parent au foyer, qu'est-ce une bonne pratique ? Par exemple, la création de crèches est une bonne pratique pour les politiques, mais pas forcément pour les parents.

La Journée du travail invisible aura lieu le 7 avril 2009. La F.E.F.A.F. en est la promotrice au niveau européen et encourage les associations à faire des campagnes de presse au niveau national.

La FEFAF demande qu'en Europe, on considère la famille comme un

lieu d'accueil pour les enfants et pas seulement les crèches, et souligne que l'investissement du parent est plus conséquent et diversifié que celui des éducateurs dans une crèche.

Il est proposé au SPAF de collaborer au niveau européen, pour la mise en place d'une formation pour les Gestionnaires de famille, via le ministère de l'éducation de chaque pays.

UE, prochaine présidence

Les priorités de la République tchèque à la Présidence de l'UE en 2009 au sein de la Plateforme Sociale pour la recherche sur les familles et les politiques familiales sont encourageantes. Elle tient à souligner et à apprécier la perception de chaque individu, non seulement en tant que travailleur rémunéré qui contribue actuellement à la création de la société du bien-être économique, mais aussi en tant que parent d'investir en temps, énergie et argent dans les soins et l'éducation des enfants - l'avenir du capital humain. La République tchèque s'efforcera de veiller à ce que des services de garde d'enfants novateurs soient pris en charge sur une base individuelle et que les soins à domicile parentaux pour les jeunes enfants soient considérés comme une part entière du cycle de vie, une alternative socialement pertinente à l'activité professionnelle.

La FEFAF à l'ONU et au BIT

3 membres du Spaf vont demander une carte d'accreditation à l'ONU pour défendre les lignes directrices de la FEFAF, se renseigner sur les réunions qui peuvent l'intéresser. A l'ONU Genève, il y a la Commission des Droits humains et Droits des enfants. La FEFAF a un statut d'observateur et a le droit de déposer des textes avant les grandes réunions aux séances de la région Europe. Les ONGs n'ont pas le droit de parole, mais peuvent demander la parole à une des réunions en plénière.

Tous les 5 ans, l'ONU fait le point sur le vieillissement à Madrid : on prend petit à petit en compte le travail familial dans les politiques familiales, car on est conscient de son importance dans la prise en charge des personnes âgées. A Genève, un comité vient de se créer à ce sujet. Le BIT veut faire reconnaître le travail familial non rémunéré, il y a 2 axes de travail : la valorisation et la comptabilisation du travail familial. La Plateforme sociale a demandé à la FEFAF d'être experte concernant la recherche sur la famille et les politiques familiales. La formation informelle en famille est plus importante que la formation formelle et le travail familial doit apparaître dans les statistiques. ■

Martine Ouaknine



Le SPAF au Parlement Européen



Madame Anna Zaborska, Présidente de la Commission de la Femme du Parlement Européen, nous a invitées au colloque «Femme, Famille et Société», organisé par la FEFAF.

Ce Parlement s'est déroulé sur le thème du changement démographique et du vieillissement de la population, différents intervenants/tes ont apporté leur analyse conformément à leur formation dont vous trouverez le résumé ci-après.

Tout d'abord, la Commission des droits de la femme et de l'égalité des genres a présenté 2 axes de travail :

1. Expertise du travail de terrain pour prendre des décisions politiques favorisant la reconnaissance du travail familial. Une bonne gouvernance implique une collaboration avec la base.
 2. Coordonner les travaux auprès des décideurs et préparer un rapport sur les hommes/femmes s'occupant de la solidarité intergénérationnelle, victimes de discrimination.
- En effet, le vieillissement (diminution de la fécondité, augmentation de l'espérance de vie par exemple) implique un changement des politiques sociales afin que non seulement, chaque individu puisse choisir son itinéraire de vie en fonction de sa vie familiale et professionnelle (développement personnel, cohésion sociale, etc...) mais aussi pour éviter la dé-

croissance démographique, et c'est dans ce sens que seul le gouvernement peut aider les familles. Pour rappel, une meilleure qualité de vie et une meilleure nutrition dépendent souvent du niveau d'instruction, de l'état de santé, de la solidarité familiale, de l'accessibilité aux aides comme par exemple l'aide à domicile. Le vieillissement est donc l'affaire de tous et toutes...

Nous allons prochainement passer de 4 actifs pour 1 personne âgée à 1 actif pour 2 personnes âgées, soit 2 fois plus d'individus à soutenir, voire à soigner, ce qui représente un potentiel important d'emplois pour les femmes en particulier.

Le constat est que les personnes âgées préfèrent que leurs enfants prennent soin d'eux, les soins informels constituent donc un service mais on ne parle pas de ces soins familiaux.

Les associations de terrain, qui font un travail de proximité en réseau, soulignent que les personnes actives au foyer apportent une plus value au bien-être des personnes au sein de la famille et de la collectivité, sans être reconnues sur le marché du travail, d'où une marginalisation. Ce sont ces mêmes associations qui demandent que le travail familial soit reconnu comme secteur d'activité avec à la clef, une individualisation des droits de retraite et sociaux.

Il a été aussi proposé une méthodologie de soins pour professionnaliser la relation d'aide, basée sur la philosophie de l'humanité, qui s'intègre bien dans la formation continue pour la mère au foyer et qui démontre que ce type d'activité peut être reconnu comme un secteur professionnel.

En conclusion, il existe actuellement une certaine convergence entre ONGs et chercheurs, le thème de la famille n'est plus marginal mais le combat continue pour qu'à un moment donné de l'histoire, le travail familial soit réellement reconnu par les politiques et que des passerelles soient tendues afin que chacun(e) puisse circuler d'un statut à un autre avec les mêmes chances de réussite et d'équilibre personnel et familial. ■

Patricia Di Santolo



Notre présidente, Sandra Borgeaud a présenté le système de couverture sociale en Suisse, notamment le bonus éducatif, introduit dans les années 90 dans le système AVS, pour les personnes qui ont cessé temporairement leur carrière professionnelle pour l'éducation de leurs enfants. Une perspective pour le futur serait la possibilité de cotiser au 2^{ème} pilier pour les personnes travaillant à temps partiel (cela concerne majoritairement des femmes) même avec un petit revenu. C'est un plus qui serait épargné pour la retraite.

Rencontres nationales à Lugano sur la formation initiale avec Attestation



Annie et Rina ont eu le plaisir de passer deux journées, les 25 et 26 septembre, dans la très agréable ville de Lugano où se sont déroulées les rencontres nationales sur la «formation professionnelle initiale avec attestation».

Ces rencontres annuelles ont pour but la présentation des perspectives dans la formation professionnelle de base de 2 ans avec «certificat fédéral de formation pratique». Cette plateforme permet un échange Nord/Sud d'idées pratiques et théoriques.

Un constat important, issu de ces échanges, est qu'une formation pratique n'est pas efficace sans une théorie bien construite. Il y a là un défi pédagogique essentiel.

En effet, pour former les jeunes, il s'agit de former les formateurs et ces mêmes formateurs devront être les meilleurs, puisqu'ils auront à former des jeunes différents ou en difficultés.

La première volée de ces élèves est sortie en 2007 et c'était le bon moment pour planifier cette rencontre.

Une étude sur la transition - études en école/emploi - a été faite en collaboration avec Genève, dont le but était d'évaluer l'employabilité des jeunes dans le commerce de détail, l'hôtellerie et la cuisine. 83 jeunes ont terminé leur formation avec 80% de satisfaction auprès des apprentis et une très haute satisfaction des enseignants, qui ont dû recevoir une formation complémentaire.

Ces apprentis ont surtout des soucis scolaires et personnels, mais ils n'ont pas de difficultés dans le cadre de leur entreprise.

La condition essentielle d'une réussite de l'apprentissage, est - et tous les partenaires sont d'accords - le soutien individuel des jeunes, soit un «**encadrement individuel**» et non moins indispensable sont une coordination et un échange périodique,

voire continu, de tous les acteurs de la formation.

Pour Monsieur Heinz Berger, directeur de l'école hôtelière de Weggis, «Le client veut un repas impeccable. Il faut donc que le futur travailleur soit en mesure de présenter un repas simple mais correct, selon les attentes du client».

Nous vous proposons différents sites, sur lesquels vous pourrez vous informer en détail sur le contenu des présentations de ces deux journées très instructives :

www.hfh.ch, www.cfsp-courtepin.ch, www.insos.ch, www.unige.ch, www.dbk.ch, www.ehb-schweiz.ch, www.bbt.admin.ch, www.iffp.ch.

A méditer, une petite traduction de l'italien en français :

«Si nous perdons les enfants les plus difficiles, l'école n'est plus Ecole. C'est l'hôpital qui soigne les sains et repousse les malades». ■

Citation de Don Milani

Rina Rossier

AG de l'OrTra nationale

Le Spaf est membre de l'Ortra nationale, Organisation suisse du monde du travail pour les formations professionnelles initiales de l'intendance et de l'économie familiale.

Une Assemblée Générale extraordinaire a eu lieu le 20 novembre 2008 à Zurich, pour la mise en place de son mode de fonctionnement.

Elle a pour but de promouvoir, de développer et de faire reconnaître les formations précitées; d'assurer et de développer la qualité des formations professionnelles; de coordonner et de soutenir la mise en oeuvre et la surveillance des formations professionnelles et d'intégrer ces formations initiales dans le système suisse de la formation professionnelle



Réalisation de ses objectifs par :

- Son rôle d'interlocutrice principale
- Sa collaboration dans la mise en oeuvre de la LFPr (Loi sur la formation professionnelle).
- Le soutien à ses membres et la création d'échanges d'informations et d'opinions.
- La promotion de la profession et de son image, un ancrage régional solide.



23^{ème} Forum Vision 3 du 17 juin 2008

Leading Houses

La recherche suisse sur la formation professionnelle est structurée autour de centres de compétences appelés : «Leading Houses», qui sont axés chacun sur une thématique scientifique précise.

Ces recherches en formation professionnelle sont initiées et soutenues financièrement par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (l'OFFT).

La Suisse compte six Leading Houses liées à une ou plusieurs chaires universitaires suisses.

Par exemple, la Leading House : «Stratégies d'apprentissage» est un projet de l'Institut de psychologie de l'Université de Bâle qui effectue des recherches dans le domaine de la psychologie de l'apprentissage en relation avec l'enseignement dans les écoles professionnelles.

Le domaine «Compétences sociales» est implanté à l'Université de Saint-Gall et celui «Standard de qualité» à l'Université de Fribourg.

La leading House «Economie de la formation professionnelle» aux Uni-

versités de Genève, Zurich et Berne, a mené des recherches en Suisse pour évaluer le coût et les bénéfices de la formation des apprentis dans les entreprises.

La leading House «Technologies pour la formation professionnelle» est attachée à l'EPFL à Lausanne, aux Universités de Fribourg et Genève, dont le domaine de recherche est d'adapter les nouvelles technologies aux interactions physiques entre les apprentis et leur outil d'apprentissage.

Il s'agit de créer des ponts entre les objectifs de la formation en école et les activités en entreprise afin de correspondre aux exigences des ordonnances de formation.

Par le biais de différentes simulations informatiques, de maquettes, l'apprenti augmente le niveau d'abstraction, de compréhension de ses cours théoriques pour les transférer dans la pratique.

VET-LSA

Le projet VET-LSA (Vocational Education and Training-Large Scale Assessment), est le pendant de l'enquête internationale triennale PISA qui mesure les compétences en langue, en mathématiques et en

science des élèves terminant leur scolarité. Cette enquête vise à s'intéresser aux compétences professionnelles acquises en fin de formation. L'objectif est de comparer différents systèmes de formations professionnelles pour l'ensemble des apprentis.

En Suisse, l'OFFT a participé à plusieurs phases préliminaires de ce projet.

En résumé, on observe que la recherche permet une valorisation du domaine professionnel, ouvre de nouveaux champs d'études dans les universités, favorise des comparaisons sur le plan international. Les associations professionnelles accueillent positivement ces recherches qui apportent des connaissances nouvelles et une meilleure compréhension de la réalité des praticiens.

Toutefois, cette recherche a des limites et ne peut pas résoudre tous les problèmes de la société, comme les jeunes en difficultés, l'insertion, l'orientation. ■

Véronique Liengme



Constitution de l'Ortra santé/social

L'ORTRA santé social regroupe les principaux employeurs genevois des secteurs de la santé et du social, les associations des professionnels, ainsi que les syndicats, pour conduire les dossiers de la formation professionnelle.

Le Spaf s'est rendu à l'Assemblée constituante de l'Ortra santé/social

le 22 septembre 2008, tout en sachant déjà qu'il n'y était pas intégré.

A cette occasion, nous avons demandé quelle était la raison de ce refus de nous accepter comme membre. Mme Howald nous a répondu que la formation de GEF/GEI ne touchait pas strictement au domaine social, elle n'est pas spécialisée

dans ce domaine. Mme Howald nous exhorte à nous adresser à une organisation représentant mieux cette formation. Cette dernière précise que cette position n'est pas définitive. ■

Martine Ouaknine

Cérémonie du 20^{ème} anniversaire du Fonds pour la formation professionnelle

Le Fonds en faveur de la formation professionnelle et continue (FFPC) permet de compléter les subventions des pouvoirs publics, afin de développer la formation professionnelle et continue des apprentis, des employés et des adultes. Notamment, pour les actions qui ne relèvent pas de l'Etat, comme par exemple, les frais liés aux cours Interentreprises, les frais de matériel pour les procédures de qualification (examens d'apprentissage), ou les mesures d'appui non prises en charge par les établissements d'enseignement professionnel.

Le fonds est financé par les cotisations des employeurs du canton et une subvention de l'Etat. Cet organisme paritaire réunit des représentants des associations patronales, des associations syndi-

cales et de l'Etat. Sa gestion étant tripartite, le Conseil d'Etat a décidé que le FFPC devient une fondation de droit public, ce qui lui permet d'avoir un statut juridique, alors que jusqu'ici il était rattaché à l'administration publique. Cela ne change rien au fonctionnement du FFPC, mais permet d'avoir des comptes distincts de ceux de l'Etat.

Lors de la table ronde, suivant la présentation historique de la naissance du FFPC par Monsieur Evequoz, les intervenants, dont Monsieur Charles Beer, ont signalé leur inquiétude face à la difficulté de trouver des gens qui s'engageraient pour continuer à faire vivre cet organisme, ainsi que le manque d'associations professionnelles pour certaines branches. Toutefois, certains secteurs professionnels ont créé des postes de

travail s'occupant exclusivement de la formation, afin de répondre au mieux à l'amélioration de la formation professionnelle et continue des travailleurs.

Concernant les cotisations des employeurs, il s'agit de les réguler en utilisant la réserve, afin de ne pas thésauriser le fonds, c'est pourquoi les cotisations sont fluctuantes. Le FFPC finance aussi la Cité des métiers.

Dans cinq ans, les associations professionnelles auront la responsabilité du financement des Cours Interentreprises, d'ici là, ces cours sont financés par le FFPC, y compris depuis 2008 pour ceux se déroulant dans d'autres cantons. ■

Véronique Liengme

Cérémonie de fin d'année à l'Université ouvrière de Genève

Le 24 juin 2008, le SPAF a assisté à la cérémonie de fin d'année de l'UOG (université ouvrière de Genève).

Monsieur Charles Beer a souligné l'importance de l'existence de l'UOG dans le réseau des formations à Genève et son rôle reconnu dans l'intégration politique, sociale, économique et culturelle du public concerné.

Il a vivement félicité le courage et la détermination des travailleurs du bâtiment, qui deux fois par semaine

après leurs heures de travail, ont suivi avec constance et bonne humeur les cours de français pour les salariés des entreprises genevoises.

L'attestation délivrée à cette cérémonie permet d'accéder au CFC de leur profession ou à d'autres formations professionnelles, ainsi qu'une meilleure intégration à la vie sociale genevoise.

Un appel a été lancé aux patrons, afin de donner aux travailleurs la possibilité de suivre ces cours pendant les heures de travail.

Puis, Monsieur Evéquoz a remis les certificats de formation continue reconnue par le Département de l'Instruction Publique du canton de Genève, concernant les concierges d'écoles et de salles communales de Genève ainsi que pour les concierges d'immeubles.

La cérémonie terminée, les festivités ont commencé par un délicieux buffet, qui s'est suivi d'une soirée dansante. ■

Véronique Liengme



Commission professionnelle du Spaf

Outre le projet d'aide administrative à domicile développé en page 3, la commission professionnelle a organisé les cours interentreprises pour les EEI et élaboré le contenu de ces derniers.

Elle a pris contact avec Monsieur Fischer de l'OFPC, pour discuter du partenariat entre le Spaf, l'école et l'Etat. Monsieur Fischer a confirmé la position du Spaf comme association professionnelle représentant les formations de GEI et EEI, dans le pôle santé/social, le CCI ayant validé ce dispositif.

Etant donné que la formation Gestionnaire en Economie Familiale ne correspond plus à la formation Gestionnaire En Intendance actuelle, ni au public cible du début, nous avons

évoqué la possibilité de passerelles et d'équivalences pour les GEF. Monsieur Fischer nous a proposé de prendre contact avec Monsieur Cyril Sailor, qui s'occupe de la formation continue à l'OFPC.

Nous participons à des réunions avec l'école, les entreprises formatrices et l'OFPC, afin de coordonner nos efforts, pour donner les meilleures chances de réussite aux apprentis.

Les réunions du 1^{er} trimestre 2009 sont déjà agendées et seront animées par Anne-Marie Grosjean, qui travaille dans le domaine administratif à la Fساد et cumule les formations d'Aide familiale, de Gestionnaire en économie familiale, ainsi que la formation spécifique d'Aide administrative à domicile.

Elles auront lieu les mardis :

- 20 janvier 2009
- 10 février 2009
- 10 mars 2009
- 14 avril 2009
- 12 mai 2009
- 9 juin 2009

Ces réunions doivent permettre au GEF/GEI de se positionner par rapport à la formation offerte aux personnes actives au foyer, à son développement, en partageant la vision d'un maximum de personnes issues de cette formation; et de développer des débouchés professionnels et créer des passerelles vers d'autres formations et certifications. Elles visent également à coordonner les mandats qui nous sont confiés en qualité d'association professionnelle. ■

Martine Ouaknine

Remerciements

Je saisi l'occasion à travers notre journal, pour remercier les mairies qui nous reçoivent et qui nous ont sponsorisé en achetant le livre du SPAF, ainsi que les diverses associations qui nous connaissent déjà et ont renouvelé leur stock de livres. D'autre part, nous continuerons à aller à la rencontre des mairies et associations pour nous faire connaître, entretenir des collaborations ainsi que leur soutien matériel, financier ou intellectuel. Toute richesse quelle qu'elle soit, est bonne à prendre, quand on sait l'utiliser à bon escient. Encore un grand Merci pour votre soutien. ■

Sandra Borgeaud

Groupe Romand

Les principaux points soulevés étaient le retour sur les examens, il y a eu beaucoup d'échecs en pratique, ce qui inciterait à faire passer 1 à 2 domaines dans les travaux pratiques au lieu de 4 actuellement. Les supports de cours n'étant pas identiques d'un canton à l'autre, il est admis que les examens soient différents, mais il est conseillé d'utiliser les examens types, quitte à les modifier suivant les besoins, les experts renverront les énoncés modifiés à la commission qualité.

Au niveau de l'ORTRA nationale, des volontaires sont recherchés pour différentes commissions, par exemple la commission qualité. ■

Rina Rossier



Nous vous souhaitons une nouvelle année 2009 dynamique et positive, qui vous apporte santé, joies et réussites !